



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

universités

Question écrite n° 116926

Texte de la question

M. Léonce Deprez partageant les perspectives de son action ministérielle pour une plus grande rigueur dans le système universitaire, notamment en ce qui concerne la dotation globale de fonctionnement, calculée en fonction du nombre d'étudiants inscrits, demande à M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche les perspectives de concrétisation de ses engagements afin que l'on tienne désormais compte des étudiants présents aux examens et non des étudiants inscrits pour bénéficier de bourses ou de la sécurité sociale étudiante. Ceci, selon ses engagements, devant le Sénat, dans le cadre d'une question orale, le 10 octobre 2006.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116926

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 janvier 2007, page 977